

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04 13 31 13 32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

OBJET : Société d'économie mixte immobilière de Salon-de-Provence (SEMISAP) : aide départementale à la réhabilitation énergétique de 134 logements à Salon-de-Provence.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur de la production et de la réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la Société d'Economie Mixte Immobilière de Salon-de-Provence (SEMISAP), domiciliée 321 rue Adjudant-Chef Champion - CS 20163 - 13654 Salon-de-Provence, sollicite l'octroi d'une subvention pour accompagner les travaux de réhabilitation énergétique au sein de la résidence "Les Vignères" à Salon-de-Provence.

Le coût d'investissement TTC est de 1 652 157 € dont 1 391 690 € de dépenses éligibles.

La résidence datant des années 80, compte 134 logements répartis sur 5 bâtiments (de A à E). Les travaux envisagés favoriseront le gain d'une classe énergétique, passant d'une classe C à B, permettant ainsi aux locataires une réelle économie sur leur facture énergétique, sans pour autant engendrer une répercussion sur les loyers.

Vous trouverez le détail des travaux en annexe I du rapport.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de donner votre accord à l'octroi à la SEMISAP d'une subvention de 139 169 € destinée à accompagner les travaux d'économie d'énergie de la résidence "Les Vignères" à Salon-de-Provence.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL